

## Personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées en 2019

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

([https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\\_charges\\_et\\_produits\\_-\\_propositions\\_de\\_lassurance\\_maladie\\_pour\\_2022\\_juillet\\_2021.pdf](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf)).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 d'arthrite rhumatoïde, ou arthrites juvéniles, et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale), et/ou personnes hospitalisées en Soins de Suite et de Réadaptation l'année n pour tout autre motif avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 299 900 personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, dont 72% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 65 ans et 67 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 30%, dont 73% sont des femmes. Dans l'ensemble, 89% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec la polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées. Le taux brut tous régimes confondus est de 4,53‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 4,47‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 1,67‰ sont prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, contre 2,04‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 2,08‰ contre 2,02‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	1 200	2 700	13 400	17 800	23 700	24 500	83 200
Taux brut	0,2‰	0,36‰	1,63‰	4,45‰	6,89‰	9,37‰	2,63‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	2 600	9 000	40 800	44 600	52 900	66 700	216 700
Taux brut	0,46‰	1,13‰	4,66‰	10,35‰	13,72‰	16,78‰	6,26‰
<b>Total</b>							
Effectif	3 800	11 700	54 100	62 400	76 600	91 200	299 900
Taux brut	0,33‰	0,76‰	3,2‰	7,51‰	10,5‰	13,84‰	4,53‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	10 400	2,76‰	2,68‰	26 100	6,38‰	6,40‰	36 600	4,64‰	4,59‰
Bourgogne-Franche-Comté	3 900	2,95‰	2,61‰	9 700	6,81‰	6,27‰	13 600	4,96‰	4,49‰
Bretagne	5 300	3,29‰	3,02‰	12 600	7,31‰	6,81‰	17 900	5,38‰	4,98‰
Centre-Val de Loire	3 400	2,80‰	2,52‰	8 400	6,39‰	6,02‰	11 800	4,67‰	4,32‰
Corse	400	2,65‰	2,23‰	1 300	8,49‰	7,61‰	1 700	5,69‰	4,97‰
Grand Est	7 900	3,14‰	2,95‰	19 200	7,04‰	6,80‰	27 100	5,17‰	4,93‰
Guadeloupe	300	1,68‰	1,55‰	1 300	6,01‰	5,77‰	1 600	4,08‰	3,82‰
Guyane	< 100	0,71‰	1,04‰	300	3,28‰	5,24‰	400	2,11‰	3,22‰
Hauts-de-France	7 200	2,56‰	2,68‰	18 300	5,95‰	6,22‰	25 500	4,33‰	4,52‰
Ile-de-France	10 100	1,75‰	2,00‰	30 800	4,88‰	5,63‰	40 900	3,39‰	3,88‰
Martinique	300	1,83‰	1,58‰	1 600	7,84‰	7,14‰	1 800	5,18‰	4,63‰
Mayotte	< 100	0,34‰	0,49‰	< 100	0,67‰	1,02‰	< 100	0,52‰	0,75‰
Normandie	4 800	3,11‰	2,91‰	11 900	7,00‰	6,70‰	16 800	5,14‰	4,87‰
Nouvelle Aquitaine	8 200	2,87‰	2,49‰	19 800	6,33‰	5,73‰	27 900	4,68‰	4,16‰
Occitanie	8 100	2,85‰	2,57‰	20 700	6,69‰	6,31‰	28 700	4,85‰	4,49‰
Pays de la Loire	5 100	2,80‰	2,69‰	11 600	5,92‰	5,83‰	16 700	4,42‰	4,31‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 200	2,90‰	2,60‰	20 500	7,50‰	7,03‰	27 600	5,32‰	4,90‰
Réunion	600	1,39‰	1,72‰	2 100	4,25‰	5,34‰	2 700	2,89‰	3,60‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées par classe d'âge en 2019**

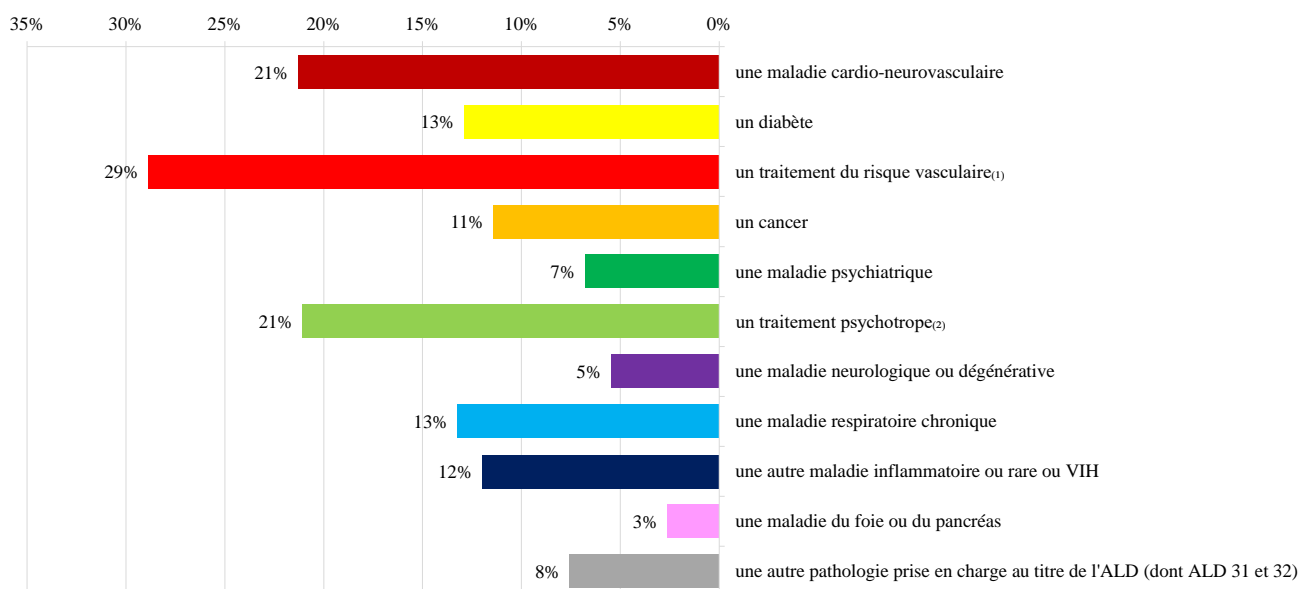
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	100	400	900	4 800	6 200
Effectif total	3 200	10 300	46 200	52 600	62 600	69 100	244 000
Taux brut	-	-	0,24%	0,67%	1,49%	6,99%	2,55%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées décédées en 2019 sont respectivement de 82 ans et de 84 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 965 millions d'euros (0,6%) sont attribués à la prise en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées :

- 675 millions d'euros pour les soins de ville (70%)

- 156 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (16%)

- 134 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (14%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 220 euros par personne (Tous régimes confondus).

### 6. Evolutions entre 2015 et 2019

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées est de 5,59%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de 0,06 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

#### b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables à la polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées est de 2,2%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -1,2%.